

## BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE

Avril 2024



©Illustratrice Paysagiste DPLG Amélie Desman

*Retrouver un espace public  
apaisé et agréable à vivre*

## Table des matières

INTRODUCTION.....	2
1. CONTEXTE DE LA REQUALIFICATION DE LA RUE DE SUEDE:.....	2
2. OBJECTIFS DE LA CONCERTATION PREALABLE : .....	3
CO-CONSTRUCTION EN AMONT DE LA CONCERTATION .....	4
1. LES BALADES URBAINES.....	4
2. LES QUESTIONNAIRES HABITANTS ET ACTIVITES .....	4
3. LES ENTREVUES EN PETITS GROUPES :.....	6
MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LA CONCERTATION .....	7
1. REUNION PUBLIQUE DU 14 MARS 2024 .....	7
2. EXPOSITIONS PUBLIQUES.....	7
BILAN DE LA CONCERTATION .....	18
1. PRESENTATION DU NOMBRE DE PARTICIPATION ET DES MOYENS D'EXPRESSION.....	18
2. SYNTHESE DES AVIS RENDUS LORS DE LA CONCERTATION PREALABLE	19
CONCLUSION GENERALE DE LA CONCERTATION .....	25
ANNEXE .....	27

## INTRODUCTION

### 1. CONTEXTE DE LA REQUALIFICATION DE LA RUE DE SUEDE:



© Google maps

La rue de Suède, longue de plus de deux kilomètres, dessert un quartier résidentiel, commercial et des zones d'activités économiques. Elle est bordée par un ruisseau, ce qui est rare en milieu urbain. Elle relie l'Est et l'Ouest du Nord de Tours, jouant ainsi un rôle crucial dans la mobilité des habitants et le développement économique local.

Des travaux d'infrastructures ont été réalisés par TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE pour la collecte des eaux usées et le réseau d'eau potable. De plus, une réflexion est menée sur la renaturation du ruisseau de la Petite Gironde par le syndicat mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL). Ces initiatives ont incité à envisager un réaménagement de la rue de Suède.

Les préoccupations des habitants et les activités desservies incluent les problèmes de sécurité routière, d'inadaptation des aménagements pour les modes de transport doux, ainsi que d'érosion des berges et des débordements du ruisseau de la Petite Gironde.

Les objectifs de ce projet se concentrent sur deux axes.

- Réaménager la rue de Suède en introduisant une piste cyclable bidirectionnelle sécurisée pour encourager la mobilité douce et offrir un environnement plus plaisant aux usagers.
- Renaturer le ruisseau de la Petite Gironde et améliorer la gestion des débordements.

Ces actions visent à créer un environnement urbain plus équilibré, dans une perspective de durabilité.

## 2. OBJECTIFS DE LA CONCERTATION PREALABLE :

Comme stipulé par l'arrêté n°2024/09 portant organisation de la concertation publique dans son article 1<sup>er</sup> :

« Il s'agit d'ouvrir ce projet à la concertation préalable afin de présenter les enjeux et de concerter sur les orientations d'aménagement en partenariat avec les habitants, les différents acteurs et usagers du secteur, les associations locales et autres personnes concernées.

A ce titre, les objectifs de cette concertation sont de :

- Donner l'accès à l'information conformément à la réglementation en vigueur,
- Requérir l'avis des riverains et de l'ensemble des acteurs du secteur sur les principes d'aménagement présentés ;
- Faire évoluer les premières études du projet dans ses orientations par l'expression des attentes, des idées et des points de vue afin de favoriser l'appropriation du projet par l'ensemble des acteurs »

### Cadre réglementaire

Le cadre du processus de concertation est donné par le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 103-2 (3°), L.103-3, R 103-1 et l'article R103-2,

La concertation préalable est prescrite par arrêté du président de Tours Métropole Val de Loire afin de :

- Donner l'accès à l'information conformément à la réglementation en vigueur,
- Requérir l'avis des riverains et de l'ensemble des acteurs du secteur sur les principes d'aménagement présentés ;
- Faire évoluer les premières études du projet dans ses orientations par l'expression des attentes, des idées et des points de vue afin de favoriser l'appropriation du projet par l'ensemble des acteurs.

### Pourquoi la concertation ?

La concertation est un processus essentiel dans le cadre de projets tels que le réaménagement de la rue de Suède pour plusieurs raisons :

- **Expertise locale** : Les habitants, activités et usagers de l'espace publics connaissent les particularités de leur quartier. La concertation permet de tirer parti de l'expertise locale. Les suggestions peuvent concerner le projet, ou, de manière élargie, ses abords proches.
- **Participation citoyenne** : Elle offre aux citoyens l'opportunité de participer activement à la qualité du projet.
- **Adaptation du projet** : Les retours des usagers permettent d'ajuster et d'affiner le projet pour mieux répondre aux besoins de tous. Cela contribue à créer un espace public qui correspond véritablement aux attentes des usagers.

Les questions posées par les usagers sont des sources d'éclaircissement et de compréhension. Elles permettent de mieux appréhender leurs préoccupations et à les prendre en considération dans l'élaboration du projet.

## CO-CONSTRUCTION EN AMONT DE LA CONCERTATION

Au cours de l'élaboration du programme visant à requalifier la rue de Suède, une phase initiale de participation citoyenne a été instaurée, impliquant les usagers et les habitants. Des démarches telles que les balades urbaines, les questionnaires et les réunions ont été réalisées afin de préciser les besoins et les attentes pour le projet de réaménagement de la rue et de restauration de la Petite Gironde.

### 1. LES BALADES URBAINES

Dans le cadre de l'étude du programme d'aménagement, deux balades urbaines se sont déroulées les 9 et 11 juin 2022. Ces événements ont réuni des habitants, des associations de quartier, des élus et des services de la Ville et de la Métropole.

Les participants ont soulevé des préoccupations générales, notamment concernant la rue de Suède où la priorité est principalement donnée à la voiture, posant des risques pour les piétons et les cyclistes. Les habitants ont exprimé le souhait que cette rue soit apaisée en reconsidérant les sens de circulation et en installant des dispositifs tels que des chicanes. La végétalisation a été exprimée également comme une priorité pour fournir plus d'ombre.

Près de 70 remarques ponctuelles, regroupées en thématiques, ont été émises, portant sur des points tels que la Petite Gironde, la végétalisation, les usages, la gestion du trafic, la sécurité et d'autres aspects. Parmi ces thématiques, trois se sont démarquées comme particulièrement importantes :

- **La Petite Gironde**, pour laquelle les habitants ont demandé un profilage et un calibrage du ruisseau pour atténuer les montées des eaux en cas d'orages ;
- **La sécurité**, soulignant le besoin de signalisation verticale, de marquage au sol et de solutions pour ralentir les véhicules ;
- **Et les usages**, avec des préoccupations concernant la largeur des trottoirs, le stationnement sur les pistes cyclables, les passerelles glissantes, etc.

Au-delà du nombre de participants et de remarques, cette initiative visait à développer une écoute active et une compréhension approfondie des besoins des habitants. Elle cherchait également à fournir une première réponse technique sur l'adaptation des solutions aux aspirations des citoyens. La verbalisation des attentes sur le terrain a offert un avantage en termes d'objectivité. Les balades urbaines ont mis en lumière les préoccupations des habitants, soulignant notamment la nécessité d'une rue à circulation plus douce pour une vie de quartier dynamique.

*Pour plus d'informations, la synthèse des balades urbaines a été annexée au dossier de concertation.*

### 2. LES QUESTIONNAIRES HABITANTS ET ACTIVITES

- **Le questionnaire Habitants**, en ligne pendant deux mois (mai et juin 2022), a recueilli 118 retours, abordant 19 questions. Plus de 78 % des réponses proviennent des habitants des quartiers des Douets et de la Milletière.

La rue de Suède est principalement empruntée par les automobilistes, mais elle est jugée peu satisfaisante pour les piétons et les cyclistes. Près de la moitié des participants à l'enquête la considèrent comme un axe de transit, signalant des préoccupations en matière

de sécurité liées aux travaux en cours, à l'état de la chaussée, à la densité du trafic motorisé et au non-respect des règles de circulation.

En ce qui concerne l'aspect paysager et la présence de la Petite Gironde, la rue ne semble pas répondre aux attentes de la majorité des résidents, qui expriment le désir d'avoir plus d'espaces ombragés (86%) et une amélioration de l'état du cours d'eau. Pour le projet de réaménagement de la rue de Suède, les habitants souhaitent voir une réduction de l'espace dédié à la circulation routière au profit des aménagements pour les cyclistes et des espaces verts. Les principaux aspects à améliorer incluent la réduction de la vitesse des véhicules, l'amélioration des passages piétonniers et l'accessibilité des trottoirs.

Les résidents soulignent également l'importance d'éviter les aménagements susceptibles de générer du bruit, ainsi que de limiter ou d'éliminer la circulation des poids lourds. Ils insistent sur le fait que la rue de Suède ne doit pas devenir un itinéraire alternatif à l'avenue du Danemark. Quant aux espaces verts et au ruisseau, les résidents mettent en avant la nécessité d'atténuer les risques d'inondations, d'accroître la biodiversité et de créer des espaces de promenade le long du cours d'eau.

En résumé, les habitants aspirent à des espaces de circulation plus paisibles, sécurisés et plus verts dans le cadre du projet de réaménagement de la rue de Suède.

*Pour plus d'informations, l'analyse du questionnaire Habitants a été annexée au dossier de concertation.*

- **Le questionnaire Activités**, en ligne pendant deux mois (janvier et février 2024), a recueilli 23 retours, abordant 22 questions. Les réponses proviennent d'actifs travaillant principalement au sein d'entreprises de la rue de Suède ou des rues adjacentes, avec une forte représentation d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises.

Les déplacements domicile-travail sont principalement réalisés en voiture, et la perception générale de la sécurité dans la rue est positive, bien que des points d'insécurité soient mentionnés, notamment l'inadéquation des aménagements cyclables et la vitesse excessive des véhicules.

L'activité dans la rue génère un nombre important de déplacements, la plupart provenant de l'extérieur. Certains points, tels que les carrefours Douets/Suède et Suède/Tupernay-Marcet, sont signalés comme étant particulièrement dangereux.

Sur le plan paysager, la rue de Suède est perçue davantage comme un axe de passage que comme un lieu de promenade, et la présence de végétation est jugée essentielle pour fournir de l'ombre et atténuer les îlots de chaleur. La Petite Gironde est considérée comme un cours d'eau naturel nécessitant des améliorations.

Les attentes pour le projet de réaménagement de la rue de Suède se concentrent sur l'amélioration des infrastructures pour les modes de déplacement doux, la sécurisation des passages piétonniers, la réduction de la vitesse, la création d'espaces de repos et la disponibilité de places de stationnement. Des suggestions supplémentaires incluent l'amélioration de la signalisation pour les commerces et l'encouragement à la création d'espaces verts le long des activités, avec la possibilité, si nécessaire, d'acquérir des terrains à plus long terme pour cette fin.

Ces retours des usagers de la rue de Suède, lors de la programmation, ont permis d'étudier différentes possibilités d'aménagements et d'élaborer les premières esquisses programmatiques.

*Pour plus d'informations, l'analyse du questionnaire Activités a été annexée au dossier de concertation.*

### 3. LES ENTREVUES EN PETITS GROUPES :

- **Réunion avec les commerçants**

Elle a eu lieu le 27 novembre 2023. La réunion a été organisée dans le but d'obtenir un retour exhaustif des commerçants concernant les travaux d'assainissement réalisés en 2022 et 2023. De plus, son objectif était de leur présenter le programme prévu pour le futur aménagement de la rue de Suède, selon plusieurs axes : le contexte, les diagnostics, les enjeux et les prochaines étapes envisagées.

Une requalification de la rue de Suède leur semble pertinente car ils recherchent aussi des moyens pour redynamiser le centre commercial, peut-être changer de nom, mettre de nouvelles couleurs sur les bâtiments... Ils ont signalé que la passerelle pour accéder au centre commercial ne leur semble pas assez large. Les trottoirs sont presque inexistantes, et qu'il y a un risque d'accident lorsque deux véhicules se croisent en présence de piétons (notamment le midi).

Une présentation détaillée du projet avec ses modalités de réalisation sera partagée avec les commerçants avant le début des travaux, en priorisant deux carrefours spécifiques pour éviter d'avoir des fermetures de rues trop longues.

- **Réunion avec l'association de quartier Les DOUETS DE TOURS**

Cette réunion a eu lieu le 26 février 2024, à la demande de l'association. Le principe de la concertation préalable réglementaire a été présentée ainsi que la maquette des panneaux. Les représentants de l'association ont perçu favorablement le dispositif proposé présenté aux paragraphes 2 et 3 suivants. Ils sont proposés de relayer les informations auprès des membres de l'association.

Ces premiers retours d'entreprises et d'association ont permis de mesurer les attentes en matière de diffusion d'information tant en phase de conception que de réalisation.

## MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LA CONCERTATION

Afin de respecter les modalités de concertation décrites dans l'article 3 de l'arrêté n°2024/09, il a été mis en place différents moyens pour participer à la concertation. Outre les dossiers de présentation mis en ligne sur le site de la Métropole ou mis à disposition du public au siège de la Métropole ainsi qu'à la Mairie annexe de Saint Symphorien, le public a pu aussi exprimer ses observations sur les registres mis à disposition sur les lieux de consultation, mais aussi par courrier électronique et par courrier postal.

### 1. REUNION PUBLIQUE DU 14 MARS 2024

En milieu de période de concertation, le maître d'ouvrage a organisé une réunion publique dans une salle à proximité du quartier des DOUETS. L'invitation ainsi que les points abordés étaient précisés sur le flyer distribué pour annoncer le lancement de la concertation préalable.

La réunion proposait d'aborder quatre points liés entre eux pour permettre d'aborder globalement l'espace public

### 2. EXPOSITIONS PUBLIQUES

#### Les moyens d'information :

Afin de pouvoir informer les habitants et les usagers de la rue de Suède, plusieurs solutions ont été mises en place du 04 mars au 02 avril 2024.

- **Les flyers (boitage)**

Environ 5 000 flyers ont été distribués le 4 mars 2024 par un prestataire aux alentours de la rue de Suède, dans le quartier des Douets, dans les entreprises de la zone d'activités s proche et la partie Ouest du Quartier de la Milletière.

Zone de distribution des Flyers





**Requalification de la rue de Suède**  
**CONCERTATION PRÉALABLE**  
**Du 5 mars au 2 avril 2024**

Après la participation citoyenne par les balades urbaines et les questionnaires, l'ensemble du projet de **requalification de la rue de Suède arrive au stade de la concertation préalable**. Cette phase importante vous permet de participer au projet **en donnant votre avis et formulant des suggestions !**



**Donnez votre avis !**

Réunion publique **le Jeudi 14 mars de 18h30 à 20h30, Salle des Compagnons du Devoir, 25 rue de Franche-Comté à Tours**

Différents sujets seront abordés : renaturation de la Petite Gironde, actualité sur projets publics ou privés de construction, projet d'aménagement de la rue de Suède et liaison douce avec l'avenue du Danemark, et le plan d'apaisement (circulation).

**Liste des moyens pour participer à la concertation.**  
**Consulter les dossiers et rédiger un avis :**

- **Dans un des registres :**  
**Sur le lieu de la permanence : 37<sup>e</sup> Parallèle - 8 Allée Roger Lecotte - 37100 Tours**  
Mardi 12 mars  
Lundi 18 mars  
Vendredi 22 mars  
Mercredi 27 mars } de 14h00 à 17h00

**Tours Métropole Val de Loire**  
60 avenue Marcel Dassault - CS 30651 37206 - Tours Cedex 03

**Mairie - Beffroi et annexe de Saint-Symphorien**  
1 Esplanade François Mitterrand - 37100 Tours

- **Par messagerie électronique** à l'adresse : [projet-rue-de-suede@tours-metropole.fr](mailto:projet-rue-de-suede@tours-metropole.fr)
- **Par courrier postal** adressé à :  
M. le Président de Tours Métropole Val de Loire  
CONCERTATION - Requalification RUE DE SUEDE  
60 avenue Marcel Dassault - CS 30651 - 37206 Tours Cedex 03
- **Sur le site internet :**  
accessible directement  
en flashant le QR code :



© Illustrations: Photographie 3616 G. Anecic / D. Comman

- **Les sites Internet de la Ville de Tours et de Tours métropole Val de Loire**

La présentation du projet, les panneaux et des informations ont été mis en ligne sur le site internet de Tours Métropole Val de Loire le 5 mars 2024, pour une durée d'un mois. Un lien permettait d'envoyer un mail pour répondre à la concertation.



Site de la Ville de Tours

Site de Tours Métropole Val de Loire



Sur le site internet de Tours Métropole Val de Loire, **la page concernant la concertation a été visité 1 077 fois, dont 435 fois grâce au QR code et 225 fois depuis les liens sur les réseaux sociaux.**

294 téléchargements ont été constatés, dont 59% pour les panneaux de concertation et 24% pour le dossier de concertation.

● **Les réseaux sociaux de la Ville de Tours et de Tours métropole Val de Loire**

Pour le réseau social Facebook de Tours Métropole Val de Loire, **quatre publications ont été faites avec une moyenne de 2 000 vues par publication.** La première publication a eu le plus de succès avec 3 800 vues et plus de 53 réactions et 16 partages.

## REQUALIFICATION DE LA RUE DE SUEDE



Facebook de Tours Métropole Val de Loire



Facebook de la Ville de Tours

- **Les expositions extérieures permanentes**

Carrefour Suède/Douets :

7 panneaux (150x140 cm) ont été implantés à proximité de l'arrêt de bus.



## REQUALIFICATION DE LA RUE DE SUEDE

### Le long de la rue de Suède :

3 panneaux (60x40 cm) ont été réalisés, chacun avec une illustration du futur projet à l'endroit de l'implantation du panneau.



◀ Au droit du Stade

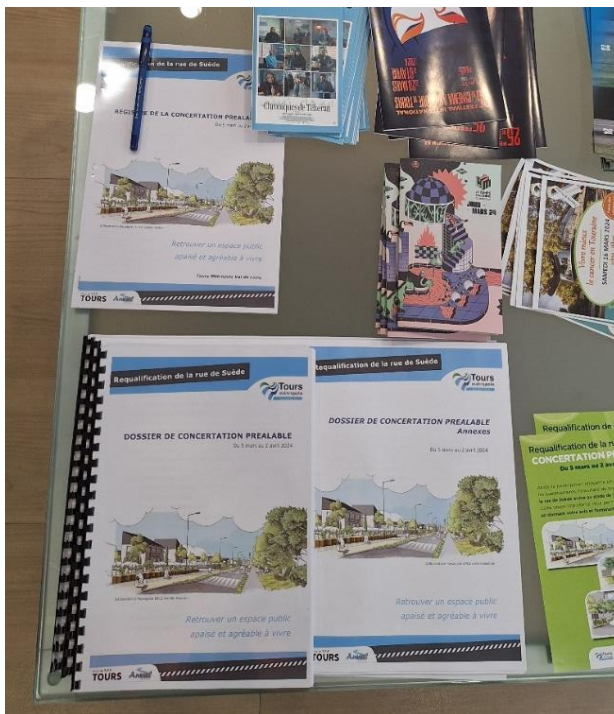


▲ Au droit de la Fosse à la Boite

◀ Au droit du Centre Commercial

- **Les expositions intérieures permanentes**

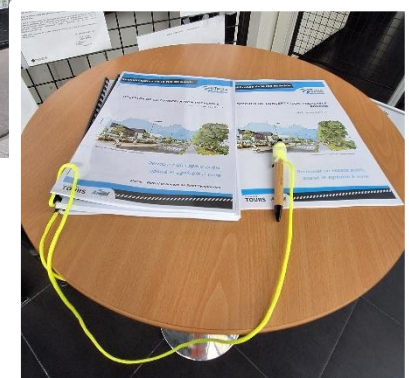
### Au siège Tours Métropole Val de Loire :



Flyers, dossiers de la concertation, annexes et registre ont été mis à disposition du public dans le hall.

A la Mairie Beffroi et annexe de Saint Symphorien :

Flyers, dossiers de la concertation, panneaux, annexes et registre ont été mis à disposition du public dans le hall.



- **Les permanences**

Afin d'expliciter les supports de concertation et de répondre aux questions des participants, l'équipe projet a mis en place 4 permanences, les mardi 12, lundi 18, vendredi 22 et mercredi 27 mars 2024 de 14h00 à 17h00, au 37<sup>ème</sup> parallèle (8 Allée Roger Lecotte, 37 100 Tours)

Flyers, dossiers de la concertation, panneaux roll-up, annexes et registre ont été mis à disposition du Public.



# REQUALIFICATION DE LA RUE DE SUEDE

## Détail des panneaux :

Panneau 1 : les diagnostics, l'évaluation sensible des habitants et des usagers et l'expertise technique.

Panneau 2 : les schémas de planification et les projets le long de la rue de Suède.

### CONCERTATION PRÉALABLE : REQUALIFICATION DE LA RUE DE SUEDE

## Retrouver un espace public **apaisé & agréable** à vivre

### Une rue unique...

Sur plus de deux kilomètres, la rue de Suède assure la desserte d'un quartier d'habitations pavillonnaires, de commerces, de plusieurs équipements publics ou privés ainsi que de zones d'activités économiques présentant des espaces en mutation. C'est un rare exemple de voie bordée par un ruisseau en milieu urbain.



La réalisation de travaux d'envergure pour la collecte des eaux usées par TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE, l'existence d'une réflexion sur la renaturation de la Petite Gironde portée par le syndicat mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL), l'étude de schéma Directeur Pluvial et l'adoption d'un schéma Directeur Cyclable métropolitain ont conduit à engager une réflexion sur le réaménagement de cet espace public.

### Le ressenti des habitants et usagers : l'évaluation sensible

**► Les balades urbaines**

Deux balades urbaines ont eu lieu en juin 2022 dans le cadre de l'étude du programme d'aménagement. Elles ont rassemblé habitants, associations de quartier, élus et services municipaux. Les participants ont exprimé des inquiétudes, en particulier sur la rue de Suède, où la priorité donnée à la voiture pose des risques pour les piétons et les cyclistes. Ils ont suggéré d'apaiser la rue en réaménageant les sens de circulation et en installant des dispositifs tels que des chicanes, afin que de prioriser la végétalisation pour plus d'ombre.

Plus de 70 remarques ont mis en évidence trois préoccupations majeures : la Petite Gironde nécessitant un proffilage et un calibrage du ruisseau, la sécurité routière, et les usages concernant la largeur des trottoirs, le stationnement sur les pistes cyclables, et les passerelles glissantes. Ces balades urbaines ont souligné l'importance d'un réaménagement axé sur la création d'une rue à circulation élargie pour favoriser une vie de quartier dynamique.



**► Les questionnaires habitants et activités**

1 Le questionnaire habitants, en ligne en mai et juin 2022, a généré 18 retours, 7 majoritairement des habitants des quartiers Douets et Millière (70%). La rue de Suède est jugée satisfaisante par les conducteurs mais problématique pour piétons et cyclistes, signalant des problèmes de sécurité, un état de la chaussée médiocre, un trafic motorisé assez dense et non-respect des règles de circulation qui préconisent de réduire l'espace routier au profit des aménagements cyclables et espaces verts pour la rue de Suède. Les habitants réclament plus d'ombrage (86%) et une amélioration du cours d'eau.

2 Le questionnaire activités, en ligne de janvier à février 2024, a ciblé 22 retours, principalement de travailleurs actifs dans les entreprises de la rue de Suède ou des rues voisines, majoritairement des artisans, commerçants et chefs d'entreprises.

Les trajets domicile-travail se font principalement en voiture, la sécurité dans la rue est globalement bien perçue. Quelques points d'inquiétude sont mentionnés, notamment l'insécurité des aménagements cyclables, des zones dangereuses comme les carrefours Douets/Suède et Suède/Turpanny-Marcet et une vitesse automobile excessive.

Sur le plan paysager, la rue de Suède aurait besoin de végétal pour l'ombrage et la réduction des îlots de chaleur. La Petite Gironde est perçue comme un cours d'eau naturel nécessitant des améliorations. Les attentes pour le projet de la rue de Suède se concentrent sur la création d'espaces de circulation calmes, sécurisés et vertoyrés.



Questionnaire habitants

### CONCERTATION PRÉALABLE : REQUALIFICATION DE LA RUE DE SUEDE


## Retrouver un espace public **apaisé & agréable** à vivre

L'élaboration du programme d'aménagement de la rue de Suède prend en compte les schémas et documents de planification mis en place sur le territoire métropolitain et les projets recensés le long de la rue. Ces projets témoignent d'un tissu urbain dynamique et diversifié et nécessitent une coordination spatiale et temporelle.

### Les schémas et documents de planification


**► Hiérarchisation des voies**

Dans ce schéma, la rue de Suède comme une voie : **secondaire pour les transports en commun** (elle supporte plusieurs lignes de bus sur la moitié de sa longueur), **primaire pour les cycles** pour son inscription au schéma directeur cyclable métropolitain et **secondaire pour la circulation automobile** du fait de la desserte d'une zone d'activités.



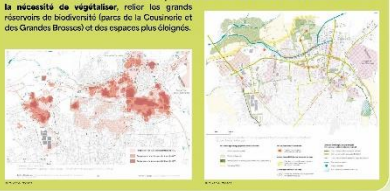
**► Schéma Directeur Cyclable métropolitain**

La rue de Suède a été identifiée comme une voie devant accueillir un aménagement cyclable (Itinéraire n°3) permettant d'assurer une liaison transversale mentionnée au schéma directeur cyclable métropolitain.



**► Schéma Directeur Vert**

Le Schéma Directeur Vert mentionne l'importance des îlots de chaleur de la zone d'activités et la nécessité de végétaliser, redor les grands réservoirs de biodiversité (parcs de la Cousturière et des Grands Broussil) et des espaces plus désignés.




**► Plan d'apaisement**

Ce plan porté par la Ville de Tours, complémentaire pour la réglementation de la circulation, vise à orienter la circulation vers les axes et structures mentionnés dans le schéma de hiérarchisation des voies. Le plan d'apaisement favorise le report vers la marche à pied, les cycles et les transports en commun. Toute adresse resto accessible en voiture.

La circulation des bus est maintenue sans restriction tout comme celle des cycles.

Le quartier des Douets pourra faire l'objet d'un déploiement du plan d'apaisement dès 2024, après une mise au point concertée de dispositifs.

→ Mise en œuvre étendue sur le territoire complet de la commune de Tours : horizon 2028/2030.



### Les diagnostics : mieux connaître la rue de Suède, côté technique

**► Renforcement du réseau d'eaux usées**

De novembre 2021, et jusqu'au début de 2023, Tours Métropole Val de Loire a mené d'importants travaux sur le secteur nord de son territoire, entre Tours et Saint-Cy-sur-Loire (rue de Suède et avenue Gustave Eiffel).

Ce chantier d'envergure consistait à renouveler et à augmenter la capacité de transit des eaux usées provenant de Tours Nord, Notre-Dame-d'Oé et de Paray-Meslay. Le renouvellement du réseau d'eau potable a été réalisé dans les mêmes tranchées et de façon simultanée.



**► Débordements de la Petite Gironde**

Lors de pluies intenses, le ruisseau de la Petite Gironde n'a pas les capacités suffisantes pour recevoir toutes les eaux pluviales du ruisseau. Cette problématique est accentuée par l'environnement urbain fortement imperméabilisé du cours d'eau.

La rue de la Clarté Dieu et ses environs, situés en point bas, font face aux débordements fréquents du ruisseau. Les incidents les plus récents remontent au 11 juin 2018 et au 4 juin 2022.



**► Trottoirs, pistes et bandes cyclables non adaptés**

Les trottoirs sont dans un état souvent médiocre et certains trottoirs de la voie ne disposent que d'un seul trottoir.

Pour les cycles, il existe une piste cyclable bidirectionnelle sur la partie Ouest de la rue. Elle accueille également les piétons, pouvant créer des conflits potentiels entre les deux modes de déplacement.

Sur le reste de la voie, deux bandes cyclables sont tracées sur la chaussée, mais elles posent des problèmes de sécurité, notamment en raison du passage de poids lourds. La qualité du roulement du revêtement de la chaussée est médiocre en raison des travaux effectués.

Trottoirs, piste ou bandes cyclables ne répondent plus aux besoins actuels. Il est donc nécessaire de reconsidérer ces aménagements afin d'assurer la sécurité et l'efficacité des déplacements doux.



**► Accidentologie**

Entre 2019 et 2022, une vingtaine d'accidents ont été recensés sur la rue de Suède (y compris les carrefours avec l'avenue Gustave Eiffel et avec la route de Rouziers).

Le bilan de ces accidents est de 22 blessés légers et 3 blessés graves. Les piétons et les cyclistes étaient impliqués dans 20% des accidents, avec des véhicules motorisés. La reste des accidents n'impliquait que des véhicules motorisés.



**► Ouvrages d'art**

Le long de la rue de Suède, sur la Petite Gironde, on recense un total de 17 ouvrages, comprenant 14 ponts ou passerelles et 3 réseaux de palplanches métalliques.

Les ouvrages sont globalement en bon état et nécessitent uniquement des travaux d'entretien, tels que la reprise de l'étanchéité. Ces travaux de maintenance sont programmés en coordination avec les projets à proximité.

**► Chaussée**

La constitution de la chaussée est modeste mais supporte le trafic sans déformations notables. La tranchée profonde réalisée récemment s'est bien comportée. L'état structurel de la chaussée sera expertisé en mars.

**► Éclairage**

Les lampadaires en place sont obsolètes. Leur vieillissement compromet leur performance, entraînant une luminosité réduite et une consommation énergétique inefficace. Une partie du flux lumineux perturbe le milieu humide que représente la Petite Gironde.

L'optimisation de l'éclairage contribuera à renforcer la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes qui empruntent la rue tout en préservant la faune et la flore.

### Les projets le long de la rue de Suède

Plusieurs projets en cours contribuent à façonner l'environnement urbain. Chaque programme témoigne du dynamisme du tissu du secteur.



**► Un nouvel axe pour les Mobilités Douces**

Une nouvelle liaison piétonne et cyclable entre la rue de Suède et l'avenue du Danemark est projetée. Elle vise à améliorer la mobilité douce en créant un axe en continuité de la rue Théo de Mica. Dans sa moitié Sud uniquement, la desserte des parcelles d'activités sera également assurée.

Des actions seront également déployées pour améliorer l'accès au parc de la Cousturière.



**► ST Microélectronics extension d'activités, projet privé**

ST Microélectronics est destinée principalement à accueillir un parking avec un accès par le nord-ouest. Léon Foucault et une mise en communication avec le site de production au sud de l'avenue du Danemark par une passerelle privée récemment installée.



**► Le « Domaine de Suède », programme de logements, projet privé**

Le Domaine de Suède, programme de 400 logements, comprend une offre résidentielle diversifiée (maisons et collectifs), réalisée en 2 tranches, de 2024 à 2026, puis de 2028 à 2029.

Une bande de terrain de 3 m de large sera réaffectée à l'espace public afin d'aménager un trottoir confortable bordé d'une noue. Ce principe d'aménagement sera réutilisé au droit du 18, rue de Suède (propriété de la Ville de Tours).



**► Une nouvelle Cuisine Centrale**

La cuisine centrale de la Ville de Tours sera reconstruite au n° 26 de la rue de Suède.

Conçue pour répondre aux besoins alimentaires des établissements publics scolaires, cet équipement comprend un circuit de visite et accueillera des classes scolaires.

Début des travaux : avril 2024. Mise en service à l'été 2025.

Un traitement végétal de la frange est prévue en limite de la rue de Suède.

### Les grandes orientations

La phase de diagnostic technique et sensible ainsi que la déclinaison locale des schémas conduisent à une synthèse établie sur un périmètre élargi autour de la rue de Suède.

Ce schéma traduit les orientations globales, à court, moyen et long termes.

La rue de Suède évolue avec l'insertion de la piste cyclable et la renaturation de la Petite Gironde. Chaque fois que possible, des terrassements sont réalisés pour créer les séjours des ruisseaux.

Des plantations stabilisent les berges et apportent du feuillage, tout en créant un cadre pour l'espace public en filtrant les vues latérales, vers les parcelles. Les espaces existants sont également plantés avec de nouveaux sujets, complémentant la végétation en place.

Les accès au parc de la Cousturière seront rendus plus visibles et pratiques depuis la rue de la Clarté Dieu et carrefour Turpanny/Casson.

Outre le regain d'habitats ou d'activités économiques, chaque projet le long de la rue met l'occasion d'améliorer la perception depuis l'espace public en incluant le porteur de projet à végétaliser la façade de sa parcelle et à optimiser la gestion des eaux pluviales, etc. S'agissant de transformations d'opportunité, l'évolution est plus lente mais l'impact peut s'avérer très positif.

Le développement d'une liaison douce entre la rue de Suède et l'avenue du Danemark vient prolonger la rue Théo de Mica.

En dehors du périmètre de projet, et de manière plus globale, il sera pertinent de renforcer les liaisons Nord - Sud pour mieux relier secteurs d'habitations, commerces, équipements publics et activités économiques.



Aujourd'hui perçue comme une frontière, la rue de Suède doit s'imaginer comme un espace public créant un lien.

# REQUALIFICATION DE LA RUE DE SUEDE

Panneau 3 : la renaturation de la Petite Gironde par l'ANVAL Anval, les principes d'aménagement

Panneau 4 : Séquence 1 entre la route de Rouziers et le Carrefour Bois Aubry/Franche Comté, et Séquence 2 entre le Carrefour Bois Aubry/Franche Comté et le Carrefour Jouhannau/Hollande

## CONCERTATION PRÉALABLE : REQUALIFICATION DE LA RUE DE SUEDE

### Retrouver un espace public *apaissé & agréable* à vivre

Parmi tous les projets présents dans le périmètre de réflexion, celui de la renaturation de la Petite Gironde est celui qui accompagnera le réaménagement de la rue d'une extrémité à l'autre de la rue. Les principes de conception et les schémas d'aménagement se nourrissent de la diversité des projets entourant l'espace public.

#### La renaturation de la Petite Gironde par l'ANVAL

Le Syndicat Affluents Nord Val de Loire a programmé la renaturation de la Petite Gironde. Cette action vise à restaurer et à revitaliser cet espace naturel, favoriser la biodiversité et offrir un environnement écologiquement durable. Le Syndicat a donc engagé une étude avec deux orientations majeures :

- Mieux gérer le risque de débordements dans la zone fortement urbanisée, le long de la rue de Suede;
- Améliorer l'hydromorphologie du cours d'eau en adoptant des approches telles que le redimensionnement du lit, la restauration des habitats aquatiques, la gestion de la ripisylve (végétation de berges).

Un programme pluriannuel de renaturation sur le secteur à l'aval de la route de Rouziers est également prévu.

#### Gestion des débordements et interventions en milieu urbain

Le projet envisage plusieurs actions visant à permettre le débordement du ruisseau en hautes eaux : en fonction des emprises foncières disponibles ou à maîtriser.

#### Gouvernance du projet

L'ANVAL et Tours Métropole Val de Loire interviennent en collaboration étroite pour la gestion du projet. L'ANVAL se concentre sur la Gestion des Milieux Aquatiques, tandis que la Métropole sera responsable de la Prévention des Inondations.

#### Actions spécifiques en milieu urbain

Trois interventions spécifiques en milieu urbain sont envisagées :

- La reprise de la confluence avec la Fosse à la botte, incluant la remise à ciel ouvert des 40 derniers mètres et l'aménagement des berges;
- La restauration de la largeur de mobilité du cours d'eau, avec des ajustements des berges;
- Réduction des rejets.

#### Aménagements proposés

Les aménagements proposés comprendront des travaux de restauration hydromorphologique, de recharge granulométrique et de modification du gabarit du lit.

#### Estimation financière

Le coût total du projet est estimé à environ 250 000 € TTC. Cette estimation comprend les travaux préliminaires, les terrassements, la restauration hydromorphologique, les divers et imprévus, ainsi que les frais de maîtrise d'œuvre.

### Les principes de conception

- Abaisser la vitesse à 30 km/h**  
L'étroitesse de l'espace public au regard des fonctionnalités attendues impose d'orienter la conception de l'aménagement vers une zone 30 km/h. Les véhicules circulant moins vite, leur présence est plus tolérable, le risque d'accident moindre. Ce chantier d'urgence consistait à renouveler et à augmenter la capacité de transit des eaux usées provenant de Tours Nord, Notre-Dame-d'Or et de Parcay-Messiry. Le renouvellement du réseau d'eau potable a été réalisé dans les mêmes tranchées et de façon simultanée.
- Traiter les carrefours de manière particulière**  
Faciliter les traversées, les sécuriser, tant pour les piétons que pour les cycles orientant vers une *séparation des carrefours*. La réalisation de plateaux modère la vitesse automobile. En facilitant les traversées, les plateaux permettent de favoriser les flux Nord-Sud pour pomper la rupture représentée par la rue de Suede, entre quartier résidentiel et activités.
- Séparation des modes**  
La séparation des modes de déplacement réduit le risque de conflits et donne une place pour chacun. Le cheminement des piétons se fera à l'écart de la chaussée. La piste cyclable sera insérée entre la chaussée et le cheminement piéton. Cette disposition présente l'avantage d'organiser la circulation des piétons. Les usagers sont alors placés dans l'ordre décroissant de leur vitesse.
- Favoriser la marche à pied**  
Le développement de la marche à pied implique d'assurer des cheminements accessibles, continus, confortables et en présence d'ombre. Disposer d'un trottoir de chaque côté de la chaussée est également important.

### Les différents schémas d'aménagement

La position de la piste cyclable dans la rue offre plusieurs possibilités d'aménagements, analysées lors de la réflexion menée sur le programme d'aménagement.

- Sur le côté Nord**  
Le positionnement de la piste sur le côté Nord minimise le nombre d'intersections traversées, mais ne bénéficie du voisinage de la Petite Gironde que sur une courte distance. Cela limite les possibilités d'infiltrer les eaux pluviales au bénéfice de la végétation. La valorisation de l'existant (piste cyclable) à l'extrémité Ouest n'est pas possible.
- Sur le côté Sud**  
Le positionnement de la piste sur le côté Sud conduit à intercepter plus d'intersections. Ce point est à relativiser dans le cadre du plan d'apaisement. L'alignement de la proximité de la Petite Gironde est positif sur la moitié du parcours. Cela limite les possibilités d'infiltrer les eaux pluviales au bénéfice de la végétation. La valorisation de l'existant (piste cyclable) à l'extrémité Ouest est possible.
- Le long du ruisseau**  
Le positionnement de la piste le long du ruisseau conduit à intercepter plus d'intersections. Ce point est à relativiser dans le cadre du plan d'apaisement. L'alignement de la proximité de la Petite Gironde est positif sur la moitié du parcours. Cela offre toutes les possibilités d'infiltrer les eaux pluviales au bénéfice de la végétation. La valorisation de l'existant (piste cyclable) à l'extrémité Ouest est possible.

L'analyse multicritère permet d'orienter le choix d'une position s'appuyant sur le tracé du ruisseau.

La rue de Suede : un axe à transformer en un espace public *apaissé et agréable* à vivre !

## CONCERTATION PRÉALABLE : REQUALIFICATION DE LA RUE DE SUEDE

### Retrouver un espace public *apaissé & agréable* à vivre

# SEQUENCE 1

Le premier tronçon s'étend de la route de Rouziers au carrefour Franche-Comté / Bois Aubry. Cette portion de la rue de Suede est en sens unique d'Ouest en Est et comprend une piste cyclable bidirectionnelle, entre le ruisseau de la Petite Gironde et la voie de circulation. Le projet consistait à créer un cheminement piéton le long du ruisseau, distinct de la piste cyclable, visant à éviter tout conflit et à offrir plus de visibilité. Ce projet a été financé par le Syndicat Affluents Nord Val de Loire et la Métropole de Tours. Un aménagement spécifique sera réalisé pour connecter l'itinéraire cyclable de la rue de Suede (itinéraire S1) à la liaison douce existante à l'Ouest de la route de Rouziers, et au futur itinéraire cyclable venant de la rue des Bardiers (itinéraire S2). Au droit du projet « Village de Danemark », une emprise supplémentaire de 6 m, permettra au Syndicat mixte Affluents Nord Val de Loire (ANVAL) d'améliorer la morphologie du ruisseau.

Le deuxième tronçon, situé entre le carrefour Franche-Comté / Bois Aubry et le carrefour Hollande / Jouhannau, est bordé au Sud par la Petite Gironde et au Nord par un espace vert en pente, offrant une séparation visuelle entre le quartier résidentiel et la voie de circulation. Au Sud, un unique ouvrage au-dessus du ruisseau permet l'accès au Stade du Danemark. Le carrefour Hollande / Jouhannau sera également réaménagé avec la création d'un plateau visant à sécuriser et faciliter la traversée des piétons et des cyclistes. Ce tronçon de la rue sera proposé en sens unique, afin de créer un cheminement piéton le long de la Petite Gironde. Un plateau sera réalisé à l'entrée du Stade, contribuant ainsi à renforcer la sécurité et à apaiser la circulation. L'aménagement d'un chemin en rampe permettra de relier le quartier des Douais et la rue de Suede en passant par un espace vert aujourd'hui peu fréquenté. Au droit du Stade, dans le cadre de l'étude menée par l'ANVAL, il est projeté de réaliser des travaux de terrassements (environ 1000 m<sup>3</sup>) afin de mieux gérer les débordements de la Petite Gironde.

# SEQUENCE 2

L'analyse multicritère permet d'orienter le choix d'une position s'appuyant sur le tracé du ruisseau.

	Piste cyclable bidirectionnelle au Nord	Piste cyclable bidirectionnelle au Sud	Piste cyclable bidirectionnelle le long du ruisseau
Empense totale moyenne de 16 m	16 m	16 m	16 m
Masse nette de débordement	1000 m <sup>3</sup>	1000 m <sup>3</sup>	1000 m <sup>3</sup>
Chaussée	10 m	10 m	10 m
Emprise verte	10 m	10 m	10 m
Emprise totale	10 m	10 m	10 m
Emprise nette	10 m	10 m	10 m
Emprise totale	10 m	10 m	10 m
Emprise nette	10 m	10 m	10 m
Emprise totale	10 m	10 m	10 m
Emprise nette	10 m	10 m	10 m

Le deuxième tronçon, situé entre le carrefour Franche-Comté / Bois Aubry et le carrefour Hollande / Jouhannau, est bordé au Sud par la Petite Gironde et au Nord par un espace vert en pente, offrant une séparation visuelle entre le quartier résidentiel et la voie de circulation. Au Sud, un unique ouvrage au-dessus du ruisseau permet l'accès au Stade du Danemark. Le carrefour Hollande / Jouhannau sera également réaménagé avec la création d'un plateau visant à sécuriser et faciliter la traversée des piétons et des cyclistes. Ce tronçon de la rue sera proposé en sens unique, afin de créer un cheminement piéton le long de la Petite Gironde. Un plateau sera réalisé à l'entrée du Stade, contribuant ainsi à renforcer la sécurité et à apaiser la circulation. L'aménagement d'un chemin en rampe permettra de relier le quartier des Douais et la rue de Suede en passant par un espace vert aujourd'hui peu fréquenté. Au droit du Stade, dans le cadre de l'étude menée par l'ANVAL, il est projeté de réaliser des travaux de terrassements (environ 1000 m<sup>3</sup>) afin de mieux gérer les débordements de la Petite Gironde.

Empense totale moyenne de 16 m  
Masse nette de débordement : 1000 m<sup>3</sup>  
Chaussée : 10 m  
Emprise verte : 10 m  
Emprise totale : 10 m  
Emprise nette : 10 m

# REQUALIFICATION DE LA RUE DE SUEDE

Panneau 5 : Séquence 3 entre le Carrefour Bois Aubry/Franche Comté et le carrefour des Douets, et Séquence 4 entre le Carrefour des Douets et le Carrefour Turpenay et Marcet.

Panneau 6 : Séquence 5 entre le Carrefour Turpenay et Marcet et l'avenue Gustave Eiffel

### CONCERTATION PRÉALABLE : REQUALIFICATION DE LA RUE DE SUEDE

#### Retrouver un espace public *apaisé & agréable* à vivre

#### SEQUENCE 3

Le troisième tronçon s'étend du carrefour Hollande / Joubinneau au carrefour avec la rue des Douets. Cette portion de la rue est délimitée au Nord par un espace vert en pente servant de séparation entre le quartier résidentiel et la rue de Suède. Au sommet de cette pente, le long des clôtures, un cheminement piéton accède, rejoignant des sentes perpendiculaires menant vers le cœur du quartier. Au Sud, un ouvrage au-dessus de la Petite Gironde donne accès au Centre Commercial.

Le carrefour avec la rue des Douets fera l'objet d'une réforme complète visant à **assurer la sécurité de tous les flux** (piétons, cyclistes, bus, véhicules). Un aménagement inspiré des carrefours « à la hollandaise » permettra aux cyclistes de passer de la piste bidirectionnelle au Sud à celle du Nord le long du cours d'eau de la Petite Gironde. Le projet assurera la largeur de la chaussée en double sens à 5,20 mètres, favorisant ainsi la diminution de la vitesse des véhicules tout en maintenant une bonne desserte du Centre Commercial. L'emprise, ainsi libérée, sera réaffectée aux circulations douces.

Un aménagement paysager comprenant un escalier et des rampes sera réalisé pour favoriser une circulation piétonne entre le quartier résidentiel et le Centre Commercial. Un plateau avec une écluse assurera la sécurisation et le confort de la traversée des piétons.

#### SEQUENCE 4

Entre les carrefours avec la rue des Douets et avec la rue de Seully, le quatrième tronçon constitue une limite entre le quartier des Douets au Nord et la zone d'activités au Sud. Un ouvrage permet à la rue de Suède de franchir la Petite Gironde dont l'écoulement passe du Nord de la rue au Sud. Le ruisseau et la voie sont séparés par un espace vert de largeur variable.

Depuis la rue des Douets, la piste cyclable bidirectionnelle sera aménagée au Nord, le long de la Petite Gironde. Associée à un cheminement piéton accessible, cette infrastructure offrira aux usagers un espace sécurisé dédié aux mobilités douces. Bénéficiant d'un espace plus généreux autour du cours d'eau, l'ANVAL interviendra pour renaturer le ruisseau et améliorer la gestion des débordements avec des terrassements d'environ de 200m².

Au Sud de la rue, le trottoir sera élargi pour répondre aux normes d'accessibilité, rendant ainsi l'accès à l'arrêt de bus plus confortable et la circulation piétonne plus fluide et sécurisée.

Au droit de l'ouvrage d'art menant au Parc de la Cousinerie, il sera réalisé un plateau avec une écluse pour sécuriser la traversée des piétons.

Cet aménagement correspondra au débouché de la future liaison douce le long de l'École de Cinéma et rejoignant l'avenue du Danemark.

**Planification**

- Planifier l'axe Sud pour la traversée pédestre
- Élargir la piste cyclable pour la rue des Douets et le Centre Commercial
- Planifier la piste cyclable bidirectionnelle
- Planifier la piste cyclable bidirectionnelle
- Planifier la piste cyclable bidirectionnelle

**Carrefour rue des Douets**

- Proposer un projet de carrefour sécurisé pour assurer la sécurité de tous les flux
- Proposer un projet de carrefour sécurisé pour assurer la sécurité de tous les flux
- Proposer un projet de carrefour sécurisé pour assurer la sécurité de tous les flux

**Empreinte totale moyenne de 24 m**

Moyenne nette de déboisement : 200 m²

Chaussée : 5,20 m

Espaces verts : 10 m

### CONCERTATION PRÉALABLE : REQUALIFICATION DE LA RUE DE SUEDE

#### Retrouver un espace public *apaisé & agréable* à vivre

#### SEQUENCE 5

Le cinquième tronçon, s'étend entre la rue de Seully et le carrefour Turpenay / Marcet, et sépare le quartier résidentiel des Douets et la zone d'activités Tours Nord.

La continuité de l'aménagement prévu dans la section précédente se poursuivra dans cette portion, avec la mise en place d'une piste cyclable bidirectionnelle, accompagnée d'un trottoir le long de cours d'eau.

Un plateau sécurisera la traversée des piétons et des cycles ainsi que l'inversion des véhicules venant de la rue de Seully. Un autre plateau sera réalisé sur le carrefour Turpenay / Marcet et sera étendu vers la rue Aristide Briand pour sécuriser les accès vers les écoles Pérechoe et le Parc de la Cousinerie.

Dans le cadre de l'étude menée par l'ANVAL, il est envisagé de réaliser des travaux de terrassement pour remettre à ciel ouvert les 40 derniers mètres de la Poise à la Boite. Ces espaces, d'une superficie d'environ 900 m², sera aménagée avec la création de méandres. Son niveau sera abaissé pour favoriser l'expansion de la Petite Gironde lors des pluies intenses. Une végétalisation appropriée sera mise en œuvre pour s'adapter au nouvel environnement ainsi façonné.

#### SEQUENCE 6

Cette dernière séquence de la rue de Suède marque l'entrée Est du quartier des Douets.

Ce tronçon, entre le carrefour Turpenay / Marcet et l'avenue Gustave Eiffel sépare une zone d'activités au Nord, et le futur projet immobilier du « Domaine de Suède » comprenant 400 logements.

L'aménagement cyclable, doublé d'un trottoir sera réalisé dans la continuité du tronçon précédent. Cet itinéraire facilitera les déplacements des habitants du quartier de la Millaire vers les écoles Pérechoe et le Parc de la Cousinerie.

Un plateau au droit de l'accès du « Domaine de Suède » sécurisera les traversées des piétons et des cycles.

Au Sud, une **nouveaux paysagés** sera aménagée pour créer une transition végétale entre la voie de circulation et le trottoir. Outre son aspect esthétique, cette nouve contribuera à la gestion durable des eaux de ruissellement en les récupérant pour l'arrosage des plantations. Ce dispositif diminuera les volumes d'eau vers les réseaux.

**Planification**

- Planifier la piste cyclable bidirectionnelle
- Planifier la piste cyclable bidirectionnelle
- Planifier la piste cyclable bidirectionnelle

**Carrefour Turpenay/Marcet**

- Proposer un projet de carrefour sécurisé pour assurer la sécurité de tous les flux
- Proposer un projet de carrefour sécurisé pour assurer la sécurité de tous les flux
- Proposer un projet de carrefour sécurisé pour assurer la sécurité de tous les flux

**Empreinte totale moyenne de 27 m de largeur**

Moyenne nette de déboisement : 200 m²

Chaussée : 5,20 m

Espaces verts : 10 m

### CONCERTATION PRÉALABLE : REQUALIFICATION DE LA RUE DE SUEDE

#### Retrouver un espace public *apaisé & agréable* à vivre

#### SEQUENCE 3

Le troisième tronçon s'étend du carrefour Hollande / Joubinneau au carrefour avec la rue des Douets. Cette portion de la rue est délimitée au Nord par un espace vert en pente servant de séparation entre le quartier résidentiel et la rue de Suède. Au sommet de cette pente, le long des clôtures, un cheminement piéton accède, rejoignant des sentes perpendiculaires menant vers le cœur du quartier. Au Sud, un ouvrage au-dessus de la Petite Gironde donne accès au Centre Commercial.

Le carrefour avec la rue des Douets fera l'objet d'une réforme complète visant à **assurer la sécurité de tous les flux** (piétons, cyclistes, bus, véhicules). Un aménagement inspiré des carrefours « à la hollandaise » permettra aux cyclistes de passer de la piste bidirectionnelle au Sud à celle du Nord le long du cours d'eau de la Petite Gironde. Le projet assurera la largeur de la chaussée en double sens à 5,20 mètres, favorisant ainsi la diminution de la vitesse des véhicules tout en maintenant une bonne desserte du Centre Commercial. L'emprise, ainsi libérée, sera réaffectée aux circulations douces.

Un aménagement paysager comprenant un escalier et des rampes sera réalisé pour favoriser une circulation piétonne entre le quartier résidentiel et le Centre Commercial. Un plateau avec une écluse assurera la sécurisation et le confort de la traversée des piétons.

#### SEQUENCE 4

Entre les carrefours avec la rue des Douets et avec la rue de Seully, le quatrième tronçon constitue une limite entre le quartier des Douets au Nord et la zone d'activités au Sud. Un ouvrage permet à la rue de Suède de franchir la Petite Gironde dont l'écoulement passe du Nord de la rue au Sud. Le ruisseau et la voie sont séparés par un espace vert de largeur variable.

Depuis la rue des Douets, la piste cyclable bidirectionnelle sera aménagée au Nord, le long de la Petite Gironde. Associée à un cheminement piéton accessible, cette infrastructure offrira aux usagers un espace sécurisé dédié aux mobilités douces. Bénéficiant d'un espace plus généreux autour du cours d'eau, l'ANVAL interviendra pour renaturer le ruisseau et améliorer la gestion des débordements avec des terrassements d'environ de 200m².

Au Sud de la rue, le trottoir sera élargi pour répondre aux normes d'accessibilité, rendant ainsi l'accès à l'arrêt de bus plus confortable et la circulation piétonne plus fluide et sécurisée.

Au droit de l'ouvrage d'art menant au Parc de la Cousinerie, il sera réalisé un plateau avec une écluse pour sécuriser la traversée des piétons.

Cet aménagement correspondra au débouché de la future liaison douce le long de l'École de Cinéma et rejoignant l'avenue du Danemark.

**Planification**

- Planifier l'axe Sud pour la traversée pédestre
- Élargir la piste cyclable pour la rue des Douets et le Centre Commercial
- Planifier la piste cyclable bidirectionnelle
- Planifier la piste cyclable bidirectionnelle
- Planifier la piste cyclable bidirectionnelle

**Carrefour rue des Douets**

- Proposer un projet de carrefour sécurisé pour assurer la sécurité de tous les flux
- Proposer un projet de carrefour sécurisé pour assurer la sécurité de tous les flux
- Proposer un projet de carrefour sécurisé pour assurer la sécurité de tous les flux

**Empreinte totale moyenne de 24 m**

Moyenne nette de déboisement : 200 m²

Chaussée : 5,20 m

Espaces verts : 10 m

### CONCERTATION PRÉALABLE : REQUALIFICATION DE LA RUE DE SUEDE

#### Retrouver un espace public *apaisé & agréable* à vivre

#### SEQUENCE 5

Le cinquième tronçon, s'étend entre la rue de Seully et le carrefour Turpenay / Marcet, et sépare le quartier résidentiel des Douets et la zone d'activités Tours Nord.

La continuité de l'aménagement prévu dans la section précédente se poursuivra dans cette portion, avec la mise en place d'une piste cyclable bidirectionnelle, accompagnée d'un trottoir le long de cours d'eau.

Un plateau sécurisera la traversée des piétons et des cycles ainsi que l'inversion des véhicules venant de la rue de Seully. Un autre plateau sera réalisé sur le carrefour Turpenay / Marcet et sera étendu vers la rue Aristide Briand pour sécuriser les accès vers les écoles Pérechoe et le Parc de la Cousinerie.

Dans le cadre de l'étude menée par l'ANVAL, il est envisagé de réaliser des travaux de terrassement pour remettre à ciel ouvert les 40 derniers mètres de la Poise à la Boite. Ces espaces, d'une superficie d'environ 900 m², sera aménagée avec la création de méandres. Son niveau sera abaissé pour favoriser l'expansion de la Petite Gironde lors des pluies intenses. Une végétalisation appropriée sera mise en œuvre pour s'adapter au nouvel environnement ainsi façonné.

#### SEQUENCE 6

Cette dernière séquence de la rue de Suède marque l'entrée Est du quartier des Douets.

Ce tronçon, entre le carrefour Turpenay / Marcet et l'avenue Gustave Eiffel sépare une zone d'activités au Nord, et le futur projet immobilier du « Domaine de Suède » comprenant 400 logements.

L'aménagement cyclable, doublé d'un trottoir sera réalisé dans la continuité du tronçon précédent. Cet itinéraire facilitera les déplacements des habitants du quartier de la Millaire vers les écoles Pérechoe et le Parc de la Cousinerie.

Un plateau au droit de l'accès du « Domaine de Suède » sécurisera les traversées des piétons et des cycles.

Au Sud, une **nouveaux paysagés** sera aménagée pour créer une transition végétale entre la voie de circulation et le trottoir. Outre son aspect esthétique, cette nouve contribuera à la gestion durable des eaux de ruissellement en les récupérant pour l'arrosage des plantations. Ce dispositif diminuera les volumes d'eau vers les réseaux.

**Planification**

- Planifier la piste cyclable bidirectionnelle
- Planifier la piste cyclable bidirectionnelle
- Planifier la piste cyclable bidirectionnelle

**Carrefour Turpenay/Marcet**

- Proposer un projet de carrefour sécurisé pour assurer la sécurité de tous les flux
- Proposer un projet de carrefour sécurisé pour assurer la sécurité de tous les flux
- Proposer un projet de carrefour sécurisé pour assurer la sécurité de tous les flux

**Empreinte totale moyenne de 27 m de largeur**

Moyenne nette de déboisement : 200 m²

Chaussée : 5,20 m

Espaces verts : 10 m



Panneau 7 : Planning et coût de l'opération

CONCERTATION PRÉALABLE : REQUALIFICATION DE LA RUE DE SUÈDE

7

Retrouver un espace public **apaisé & agréable** à vivre

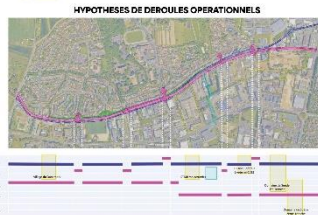
Planning et coût de l'opération

Phasages des travaux

La longueur de la rue oriente vers un étalement des travaux sur 4 années.  
 Durant les deux premières années, la planification repose sur des travaux localisés, au niveau des carrefours.  
 Cette organisation permet d'accélérer le changement de perception de la rue et de favoriser les modes doux tout en crédibilisant une limitation de la vitesse à 30 km/h.  
 Dans la mesure du possible, des aménagements transitoires pourront préfigurer la piste cyclable.  
 Enfin, les sections courantes entre carrefours seront également aménagées sur deux années.

Phase 1 : 2024

Dès juillet 2024, pour une durée de 4 mois, il est prévu d'aménager deux carrefours : Douets et Marais. Les travaux d'entretien des ouvrages d'art seront coordonnés.  
 Depuis 2013, ces deux intersections ont enregistré plusieurs accidents.  
 Le carrefour Douets est stratégique pour les accès aux établissements scolaires, culturels et sportifs ainsi qu'aux commerces.  
 Le carrefour Marais permet les accès à l'école Péronchon, au Parc de la Coquette et à la zone d'activités de l'Arche d'Or.  
 À l'extrémité Est de la rue de Suède, la distimulation des réseaux aériens d'éclairage et de télécommunication sera étudiée et réalisée.  
 Pour l'organisation du chantier, on s'appuiera sur les dispositions de circulation du plan d'équipement.  
 Prévisionnellement, durant les mois de septembre et octobre, l'ANVAL et Tours Métropole Val de Loire, entreprendront des travaux de rénovation de la Petite Gironde et de prévention des débordements.



Phase 2 : 2025

La deuxième étape des travaux se concentrera sur les trois autres carrefours de la rue de Suède, ainsi que les intersections Bois Aubry/Franche-Comté, Jouhannesse/Hollande, ainsi qu'avec la rue de Seully seront aménagées en plateaux.  
 Les travaux d'ouvrages d'art seront coordonnés.

Phase 3 : 2026

En 2026, la troisième phase des travaux concernera les tronçons de voirie entre la route de Rouziers et le carrefour des Douets.

Phase 4 : 2027

La quatrième et dernière phase des travaux portera sur les tronçons de voirie entre le carrefour des Douets et l'avenue Gustave Eiffel.

Il s'agit d'une planification indicative. Il sera envisageable de programmer des travaux paysagers à partir de 2025.

COÛTS DES TRAVAUX

À ce stade du projet, le coût d'opération est fixé à 5.000.000 € HT.  
 Voirie et ouvrages : 4.000.000 €  
 Eclairage : 400.000 €  
 Espaces verts : 400.000 €  
 Mobiliers urbains : 100.000 €  
 Prestations extérieures : 100.000 €

Pourquoi la concertation ?

La concertation est un processus essentiel dans le cadre de projets tels que le réaménagement de la rue de Suède pour plusieurs raisons :

- **Expertise Locale** : Les habitants, activités et usagers de l'espace public connaissent les particularités de leur quartier. La concertation permet de tirer parti de l'expertise locale. Les suggestions peuvent concerner le projet, ou, de manière élargie, ses abords proches.
- **Participation Citoyenne** : Elle offre aux citoyens l'opportunité de participer activement à la qualité du projet.
- **Adaptation du Projet** : Les retours des usagers permettent d'ajuster et d'affiner le projet pour mieux répondre aux besoins de tous. Cela contribue à créer un espace public qui correspond véritablement aux attentes des usagers.

Vos questions sont des sources d'éclaircissement et de compréhension. Elles permettent de mieux appréhender vos préoccupations et à les prendre en considération dans l'élaboration du projet.

Donnez votre avis ! Comment ?

Liste des moyens pour participer à la concertation. Consulter les dossiers et rédiger un avis :

- Dans un des registres :  
 Sur le site de permanence : 37<sup>e</sup> Parallele  
 8 Allée Roger Lécotte - 37100 Tours  
 Mardi 12 mars  
 Lundi 19 mars  
 Vendredi 22 mars  
 Mercredi 27 mars  
 Tours Métropole Val de Loire  
 60 avenue Marcel Dassault - CS 30651 - 37206 Tours Cedex 03  
 Mairie - Belfort et adresse de Saint-Symphorien  
 1 Esplanade François Mitterrand - 37000 Tours
- Par messagerie électronique à l'adresse :  
 projet-rue-de-suède@tours-metropole.fr
- Par courrier postal adressé à :  
 Monsieur le Président de Tours Métropole Val de Loire  
 CONCERTATION - REQUALIFICATION RUE DE SUEDE  
 60 avenue Marcel Dassault - CS 30651 - 37206 Tours Cedex 03
- Sur le site internet :  
 accessible directement en flashant le QR code :



La rue de Suède dans le temps... Et demain ?

L'évolution d'un paysage se révèle de manière singulière grâce aux vues aériennes, témoignage de la métamorphose rapide de la société : quartiers résidentiels émergeant, réseaux routiers s'étriant, et structures industrielles évoluant.



Plongeons nous dans un périple visuel à travers les décennies, explorant des perspectives aériennes distillées entre 1966 et 2023, afin de dévoiler les évolutions qui ont façonné la rue de Suède et ses quartiers avoisinants.



Mis

Chaque canal d'information offrait des possibilités de participation à la concertation. Cela pouvait se faire :

- Soit en scannant le QR code redirigeant vers le site web de la Métropole et vers une adresse e-mail dédiée,
- Soit en consultant les lieux et horaires des permanences,
- Soit en donnant les endroits où se trouvaient les registres à disposition,
- Soit encore en obtenant l'adresse postale pour envoyer ses remarques par courrier.

## BILAN DE LA CONCERTATION

### 1. PRESENTATION DU NOMBRE DE PARTICIPATION ET DES MOYENS D'EXPRESSION

#### Participation

La concertation a été organisée du 05 mars au 2 avril 2024, afin d'informer et de présenter le projet au public, mais également de recueillir les avis, observations des acteurs et des habitants des alentours de la rue de Suède.

Au total, 16 réponses ont été formulées, mais une personne a exprimé son avis à 3 reprises (2 fois par mail et 1 fois sur le registre de la Mairie du Beffroi). Dans ce cas, les avis de cette personne ne sont comptabilisés qu'une seule fois mais l'ensemble de ses remarques sont prises en compte.

Au total, la concertation préalable a permis de recueillir **l'avis de 14 personnes.**

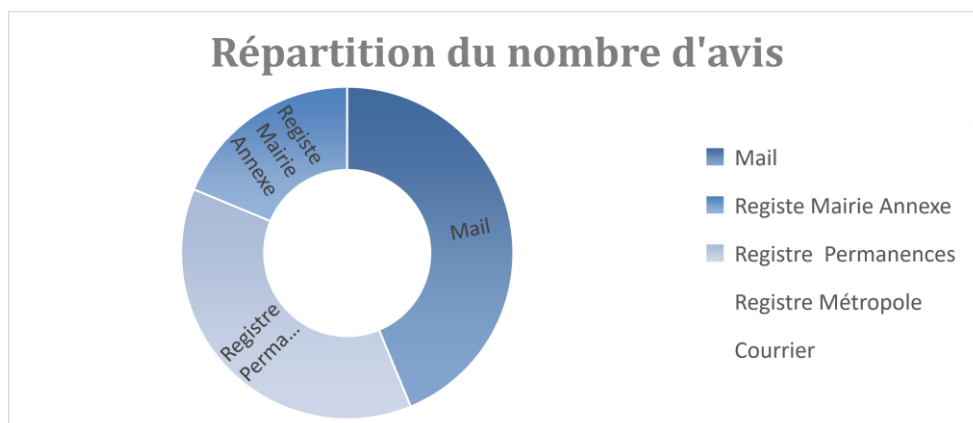
Bien que les 14 avis recueillis puissent sembler peu nombreux en termes de quantité, il est important de noter que le projet présenté lors de la consultation a pris en compte la grande majorité des attentes exprimées par les habitants lors du processus de participation citoyenne préalable avec les balades urbaines et les questionnaires. Il convient également de souligner que la page dédiée à la consultation sur le site internet de Tours Métropole Val de Loire a enregistré 1 077 visites et a été téléchargée 294 fois. Ces chiffres laissent entendre que les habitants ont été pleinement impliqués dans la phase initiale de participation et que le projet présenté lors de la consultation répond à leurs aspirations.

Annexe : Arrêté concertation 2024/09

#### Moyens d'expressions utilisés

Trois moyens d'expression sur le projet étaient proposés :

- Les registres de concertation à disposition :
  - Au siège de Tours Métropole Val de Loire (0 avis)
  - A la Mairie Beffroi et annexe de Saint Symphorien (3 avis)
  - Lors des permanences au 37ème Parallèle (6 avis)
- Par mail à projet-rue-de-suede@tours-metropole.fr (7 avis)
- Par courrier postal adressé à : M. le Président de Tours Métropole Val de Loire (0 avis)



## 2. SYNTHÈSE DES AVIS RENDUS LORS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

### Avis sur la démarche et les modalités de la concertation

Globalement, les personnes se sont exprimées en priorité sur le projet et ses composantes.

Quatre personnes ont cependant souligné « une volonté réelle de concertation », « une présentation générale très intéressante et suffisamment explicite » et des remerciements ont été émis pour « la façon de faire pour associer la population » et « ...pour prendre notre vote en considération ».

Mais deux personnes ont donné leurs avis malgré leurs scepticismes sur l'utilité de leurs participations : « je sais que mon avis est complètement inutile mais je voulais malgré tout me faire entendre ... » et « Je prends le risque d'écrire mes commentaires, malgré le doute, sérieux, qu'il soit pris en compte, avec ce message »

De façon générale, les participants ont apprécié tous les moyens mis en œuvre (balades urbaines, questionnaires, réunions publiques, concertation...) qui leur ont permis de participer activement à la qualité du projet, en intégrant leurs avis, besoins et attentes pour créer un projet d'espace public qui leur convienne.

### Avis sur le projet

Le projet a été bien accueilli, notamment lors des permanences et semble répondre à la majorité des préoccupations exprimées préalablement par les participants lors des balades urbaines, des questionnaires ou réunion publique. Restent cependant, quelques questionnements sur des points tels que le bruit de la circulation, la vitesse des voitures et le non-respect du Code de la route.

Deux participants s'expriment hors du contexte du projet d'aménagement de la rue de Suède.

Les documents produits pour la concertation ont été jugés qualitatifs.

LE PROJET DANS SA GLOBALITE	
Remarques	Réponses du Maître d'ouvrage
Projet attendu et intéressant	La conception du projet s'est appuyé sur le retour des questionnaires et des préoccupations exprimées lors des balades urbaines, ce qui a permis de retenir les orientations attendues.
Beau projet	
Projet complet (renaturation et mise ne valeur de la Petite Gironde, aménagement pour la sécurité et agrément des piétons et des cyclistes)	
Projet globalement de très bonne qualité vis-à-vis des nombreux enjeux d'aménagement de ce secteur en cours de renouvellement	L'évolution de l'espace public est une nécessité au regard des usages attendus (limiter la vitesse, améliorer les pistes cyclables...) pour autant, on recherchera à optimiser les couts d'aménagements.
Faire des économies en entretenant l'existant	

<b>LA PISTE CYCLABLE BIDIRECTIONNELLE</b>		
	<b>Remarques</b>	<b>Réponses du Maître d'ouvrage</b>
<b>Position piste cyclable</b>	Position de la piste cyclable le long du ruisseau	Cette insertion est celle qui permet d'assurer un confort et un agrément optimal mais également de garantir une bonne interface avec le ruisseau, notamment pour la recherche de perméabilité des matériaux. Cette perméabilité améliorera l'hydratation des sols et favorisera la végétation de la berge proche et limitera l'échauffement des surfaces.
	La traversée de chaussée (du Nord au Sud) est judicieusement placée, sécurisée, permet de profiter de la rivière et d'éviter les nombreux accès d'entreprises au sud-est de la rue.	
	Piste passant du Sud au Nord, et être obligé de traverser la rue de Suède, préférence pour la piste cyclable d'un seul côté de la rue	Que la piste soit au Nord ou au Sud, elle interceptera obligatoirement les rues. Pour favoriser la sécurité et le confort de la traversée, le recours à la création de plateaux a été intégré comme composante du projet. La bascule de Nord au Sud a fait l'objet d'un travail d'insertion particulier avec la recherche d'ergonomies (plateaux, courbe de trajectoire, absence de dénivellation...)
<b>Sécurité</b>	Beau projet avec un soucis [...] d'aménagement pour la sécurité et l'agrément des piétons et des cyclistes	Les conditions de séparation des piétons et des cycles seront étudiées dans le cadre des études de projet afin de minimiser les conflits entre usagers.
	Mettre les moyens financiers (et pas que des coups de peinture) pour sécuriser les traversées des cycles	Les marquages réalisés en peinture, il y a quelques mois, après les travaux d'assainissement, sont une solution temporaire.
	Carrefour Suède/Marcet : La traversée cyclable, isolée, aboutie de part et d'autre sur des trottoirs, [...] se bornant à faire disparaître la piste cyclable à l'approche de l'intersection et au droit de l'arrêt de bus. L'aménagement présenté est inadmissible, non conforme au Code de la route et l'auteur demande que le projet soit revu en assurant la continuité de la piste.	L'emprise du projet est contrainte par les limites du domaine public et la présence du ruisseau. L'insertion d'un point arrêt de bus accessible impose une contrainte supplémentaire. La situation soulevée par l'auteur correspond à un linéaire limité. Il est proposé que ce cours tronçon mixte piétons/cycles soit traité avec un matériau spécifique comme le béton désactivé.
	La matérialisation des traversées (chevrons et pictogrammes) des cyclistes vers le nord est souhaitable en particulier par rapport aux véhicules qui arrivent de l'arrière. (rues de Bois-Aubry/Franche-Comté et Rues Jouhanneau/Hollande)	Le projet précisera ces détails de marquage et recherchera la prise en compte de cette demande.
	La visibilité réciproque entre cyclistes et autres conducteurs doit être suffisante pour qu'un cycliste roulant à une quinzaine de km/h ait le temps de s'arrêter si un véhicule forçait le passage.	Le projet n'amène pas de création de masque et chaque usager doit veiller à sa sécurité et celle des autres.
<b>Géométrie matériaux</b>	Quelle séparation est prévue entre la piste cyclable, le trottoir et la chaussée ?	Le projet recherchera la mise en œuvre d'une dénivellation avec une bordure biaise selon les principes énoncés par le CEREMA et une différenciation de teintes des revêtements.
	le projet doit prévoir des revêtements de même qualité, (sinon les usagers utiliseront le plus confortable) mais fortement contrastés	

	<p>Limiter le dénivelé entre la piste et la chaussée pour permettre au cycliste de rejoindre chaque entrée riveraine opposée, d'abaisser la bordure pour réduire, ou mieux supprimer le ressaut en face de l'entrée, cela sur une largeur minimum de 1,5 m pour permettre aux cyclistes, y compris aux utilisateurs de vélos-cargo, de tourner facilement pour amorcer leur traversée</p>	<p>Cette demande sera examinée au cours de l'étude. Le séparateur pourrait être interrompu pour favoriser le passage des cycles sans nuire à la protection de la piste cyclable.</p>
<p><b>Aménagements complémentaires</b></p>	<p>Demande d'un aménagement pour assurer la liaison cyclable jusqu'au carrefour rue de Turpenay / chemin de Pérochon.</p>	<p>Il est envisagé de rechercher une acquisition d'une emprise à l'est de la rue de Turpenay pour créer une continuité cyclable vers le chemin de Pérochon. Il serait alors nécessaire de reconstruire la passerelle au-dessus de la Petite Gironde. Cependant, cet aménagement ne sera pas traité au cours de la première phase de travaux.</p>
	<p>Acquisition foncière en face de l'accès au domaine de Suède pour permettre un espace de stockage piétons - cycles entre la piste cyclable et la chaussée pour accéder à ce site.</p>	<p>Ce point sera examiné dans la phase projet et pourra donner lieu à une acquisition auprès du propriétaire concerné et si nécessaire la mise en place d'un emplacement réservé.</p>

<p><b>LA RENATURATION DE LA PETITE GIRONDE</b></p>		
	<p><b>Remarques</b></p>	<p><b>Réponses du Maître d'ouvrage</b></p>
<p><b>Biodiversité</b></p>	<p>Programme de renaturation et d'entretien pour favoriser la biodiversité</p>	<p>Les aménagements du lit et des berges viseront à développer la biodiversité.</p>
	<p>Entretien des espaces déjà existants</p>	<p>Les modalités d'entretien des abords de la Petite Gironde, seront revues pour être adaptées au nouvel aménagement paysager et en tenant compte de la recherche du développement de la biodiversité.</p>
	<p>Eviter les tontes et les fauchages laissant les sols à nus</p>	
	<p>Eliminer la prolifération des ragondins</p>	<p>Cette question a été transmise au service concerné.</p>
<p><b>Débordements</b></p>	<p>Réduire les débordements de la Petite Gironde</p>	<p>Le réaménagement du cours d'eau et des rives de la Petite Gironde, ainsi que l'aménagement de zones d'expansion là où l'environnement le permet, contribueront à limiter les débordements lors de fortes précipitations. Avec le temps, la diminution de l'imperméabilisation des terrains privés et publics renforcera encore cette réduction des risques de débordement.</p>
<p><b>Mobiliers urbains</b></p>	<p>Souhait de bancs le long de la Petite Gironde</p>	<p>L'implantation de mobiliers sera précisé dans le cadre du projet d'aménagement</p>
	<p>Embellir les palplanches en les peignant (aux abords du Centre Commercial)</p>	<p>La proposition est intéressante sans que pour autant sa réalisation puisse être intégrée à la présente opération sous maîtrise d'ouvrage Tours Métropole Val de Loire. Elle sera suggérée aux représentants des commerçants.</p>

Mis

LA CIRCULATION		
	Remarques	Réponses du Maître d'ouvrage
Vitesse	Plateaux pour réduire la vitesse	Les plateaux en plus de la réduction de la vitesse des véhicules permettra aux piétons et aux cycles de traverser le carrefour sans dénivellation.
	Vitesse à 30km/h	La réalisation de plusieurs plateaux aidera à maintenir le respect de la vitesse maximale autorisée de 30 km/h.
	Réduire la vitesse qui n'est pas respectée	La réalisation de 10 plateaux sur la rue de Suède, la réduction de la largeur des voies de circulation participera à la réduction de la vitesse.
	Plateaux assez hauts pour réduire la vitesse	Le CEREMA recommande que la hauteur des plateaux ne dépasse pas 15 cm et que la pente des rampes d'accès admise pour les voies supportant une ligne régulière de transport en commun dont le trafic est supérieur à dix bus par jour et sans cet usage, une pente à 10% maximum est préconisée.
Nombre de véhicules	Plan d'apaisement	Cette action est portée par la Ville de Tours, et est distincte de l'opération d'aménagement de la rue de Suède. Le projet d'aménagement tiendra compte des dispositions qui seront retenus.
	Les <b>s</b> Stops de la rue de Suède : Cela incite à rouler plus vite sur les axes perpendiculaires ! La plupart sont sans visibilité pour en sortir ... à croire que cela a été fait sans aucune étude préalable ! Le matin cela occasionne des bouchons, donc plus de pollution de l'air, sonore ...	La mise en place du plan d'apaisement, porté par la Ville de Tours, compétente en matière de circulation, empêchera les véhicules de traverser le quartier des Douets et limitera le nombre de véhicules allant de l'Est vers l'Ouest pour éviter l'avenue du Danemark.
	Les stops occasionnent des bouchons aux heures de pointes, donc plus de pollution	
	Réduire la circulation rue de Suède et dans les rues parallèles (Rue de Clarté Dieu)	Le plan d'apaisement devrait limiter le nombre de véhicules dans les rues intérieures du quartier et par conséquent le bruit engendrer par le passage des voitures.
	Réduire le bruit incessant	
	Où passeront les véhicules des nouveaux projets du Domaine de Suède et de la Cuisine Centrale	Le Domaine de Suède comporte trois points d'accès : un sur la rue de Suède, un autre sur la rue Baptiste Marcet, et enfin, à terme, un troisième sur l'avenue Eiffel. De cette manière, une partie du trafic ne devrait pas transiter par la rue de Suède. Le permis de construire comportait une étude de circulation démontrant la faiblesse des impacts sur la capacité des carrefours.
	Que la rue de Suède ne soit pas le délestage de l'avenue du Danemark	Des règles particulières pourraient être prises par la Ville de Tours, compétente en matière de circulation, dans le cadre du plan d'apaisement
Sécurité	Améliorer la visibilité au carrefour Suède/Marcet	Le projet réduit la largeur de la rue de Suède et les rayons des angles du carrefour. Cela implique des lignes de Stops plus avancées et un carrefour beaucoup plus petit donc plus de visibilité.
	Un régime de priorité à droite serait sans doute plus cohérent avec les plateaux et les traversées cyclables.	La réglementation de la circulation relève de la compétence de la Ville de Tours. Les règles à appliquer pourront être revues selon les dispositions du plan d'apaisement.

LES PIETONS DANS LE PROJET		
	Remarques	Réponses du Maître d'ouvrage
Accessibilité	Largeur de trottoir de 1.80m	La largeur de 1.80 m est une recommandation. L'arrêté du 15 janvier 2007 portant application du décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics stipule que : « La largeur minimale du cheminement est de 1,40 mètre libre de mobilier ou de tout autre obstacle éventuel. Cette largeur peut toutefois être réduite à 1,20 mètre en l'absence de mur ou d'obstacle de part et d'autre du cheminement ». Le projet essaiera dans la mesure du possible de ne pas avoir moins de 1.40 m de large pour les trottoirs. Ponctuellement, une largeur de 1.80 m pourra être envisagé comme aux abords du centre commercial ou sur le tronçon Turpenay/Eiffel par exemple.
Sécurité	Une barrière sur quelques mètres derrière l'abri bus Abbaye-Gatines permettrait encore d'améliorer la situation et de très fortement réduire le risque de collision piétons/cyclistes (carrefour Suède)	Si une forte fréquentation est observée à cet arrêt de bus, cette proposition d'aménagement sera envisagée.
	Zone de stockage des piétons à la traversée de la piste cyclable à l'ouest. (carrefour Douets)	Un trottoir sera créé entre la piste cyclable et le ruisseau (1.46 m de large à l'endroit le plus défavorable, à l'angle de l'ouvrage)
	Le carrefour de la rue de Seully pourrait être aménagé en trottoir et pistes traversants.	Effectivement, cette solution pourrait être envisagée, mais le plateau semble plus pertinent car il obligera les véhicules à ralentir et apportera un confort supplémentaire aux piétons et cycles pour traverser le rue de Suède.

LES PROJETS CONNEXES OU HORS EMPRISE RUE DE SUEDE		
	Remarques	Réponses du Maître d'ouvrage
Liaison douce	Liaison douce entre la rue de Suède et l'avenue du Danemark	Ce projet de liaison douce a été anticipé avec la mise en place d'un emplacement réservé depuis plusieurs années. Aujourd'hui, dans le cadre des schémas directeurs verts et cyclable, la réalisation de cette connexion entre l'avenue du Danemark et la rue de Suède se fera en parallèle des travaux de la rue de Suède.
	les bandes cyclables rue des Douets, que beaucoup de conducteurs ne respectent pas sont-elles remplacées dans la partie sud par des pistes cyclables ?	À ce jour, aucune étude n'a été entreprise en ce sens. Cependant, la future création de la liaison piétonne et cyclable qui se fera dans la continuité la rue Thalès de Millet représente une alternative plus sécurisée pour rejoindre le sud de l'avenue du Danemark.
	Réalisation sur la route de Rouziers : <ul style="list-style-type: none"> <li>• du marquage de la traversée de la piste cyclable ;</li> <li>• d'un plateau compte-tenu des vitesses parfois excessives en cette entrée d'agglomération ;</li> <li>• d'améliorer la visibilité côté Saint-Cyr-sur-Loire.</li> </ul>	Le marquage au sol serait une amélioration non négligeable pour sécuriser la traversée, en attendant les travaux qui seront réalisés dans le cadre de l'itinéraire n°2 du schéma directeur cyclable.



	Traversée de l'avenue du Danemark par les cyclistes circulant rue de Hollande soit également aménagée correctement pour permettre une circulation des vélos et vélos-cargos sécurisée et confortable dans les deux sens,	Cette situation pourrait changer en fonction des travaux d'aménagement.
	L'aménagement récent du carrefour Suède/Eiffel actuel n'est pas satisfaisant.	L'aménagement de ce carrefour est une phase temporaire après les travaux d'assainissement en 2022, en amont du projet de l'itinéraire n°3 du schéma directeur cyclable.
	Il faudrait également baliser les accès au parc des grandes Brosses et au bois des petites Brosses par les rue et chemin de Bonne Nouvelle.	Ces demandes sont en dehors du périmètre de l'opération. Cependant, le projet cherche à rendre plus lisible les accès du Parc de La Cousinerie et des Grandes Brosses situés sur la rue de Suède.
	Est-ce que l'accès à la voie verte au carrefour avenue Louis Jouhanneau – Rue des Douets sera aménagé ? (Escaliers). La voie verte sera-t-elle autorisée aux cyclistes ?	Dans le cadre de la mise en accessibilité des espaces publics, l'accès en question fera l'objet d'un projet dans une étude distincte.
<b>Circulation</b>	Problème d'embouteillage aux heures de pointes au niveau du carrefour Suède/Eiffel du au passage en 3 phases des feux du carrefour Eiffel/Huygens	Ces situations décrites sont susceptibles d'évoluer en fonction d'opérations d'aménagement ou de modification de la réglementation des voies concernées
	Un ralentisseur au niveau de l'entrée de la Cuisine Centrale, rue Marcet	
	Rue Franche-Comté au droit de l'école des Compagnons : Problèmes de circulation pour les bus, les utilitaires dus à la grande quantité de véhicules stationnés hors emplacements prévus	
	Etendre le plan d'apaisement aux quartiers et communes alentours pour éviter le report du trafic sur des voies non adaptées	
<b>Divers</b>	Le village du Danemark : 161 m <sup>2</sup> de démolition pour 1 600 m <sup>2</sup> de construction : incohérence du discours de la Métropole sur l'artificialisation des sols	Cette observation n'est pas en lien la présente opération d'aménagement
	Risque d'inondation en aval de la route de Rouziers avec l'implantation d'un nouveau projet d'habitation coté St Cyr	Ces observations ne sont pas en lien la présente opération d'aménagement
	S'occuper aussi du Quartier de l'Europe	
	Pourquoi la passerelle n'est pas tout public	La passerelle au-dessus de l'avenue du Danemark, qui relie deux parcelles privées, a été réalisé par STMicroelectronics pour son personnel.

## CONCLUSION GENERALE DE LA CONCERTATION

- La concertation réglementaire au titre du code de l'urbanisme s'est déroulée pendant environ un mois, du 5 mars au 2 avril 2024 inclus.
- Quatre permanences ont eu lieu au 37<sup>ème</sup> Parallèle, 8 allée Roger Lecotte à Tours (37 100).
- Une mise à disposition du dossier de présentation du projet a été réalisée auprès de la mairie du Beffroi et annexe de Saint Symphorien ainsi qu'au siège de Tours Métropole Val de Loire.
- Les participants ont pu donner leurs avis sur les registres installés tout au long des permanences au 37<sup>ème</sup> Parallèle et à la mairie du Beffroi et annexe de Saint Symphorien ainsi qu'au siège de Tours Métropole Val de Loire. Les avis pouvaient également être rendus via le site internet du maître d'ouvrage et/ ou par courrier.
- Au total, 14 personnes ont donné leur avis lors de la concertation, principalement sur le registre des permanences. Le faible nombre d'avis s'explique par le travail de participation citoyenne effectué en amont de la concertation.
- Les répondants sont en accord avec la plupart des objectifs du projet.
- Les participants ont apprécié la qualité des panneaux et des explications données ainsi que la démarche de la concertation pour associer la population au projet de renaturation de la Petite Gironde et la requalification de la rue de Suède.
- De nombreuses personnes ont exprimé leur mécontentement face aux inconvénients de la circulation automobile tels que le bruit, la vitesse et les embouteillages aux heures de pointe. Elles espèrent que le projet améliorera leur cadre de vie en offrant un espace public plus sécurisé, moins bruyant et mieux adapté aux modes de déplacement actifs comme le vélo et la marche à pied.
- La plupart des participants soutient la proposition de la piste cyclable bidirectionnelle le long de la Petite Gironde. De plus, le Collectif Cycliste 37 a également fourni des suggestions pour améliorer la sécurité et le fonctionnement du projet.
- Comme défini dans l'arrêté n°2024/09, le projet prend en compte ces éléments :

### Sécuriser la rue de Suède

- par des aménagements adaptés aux contraintes et usages du site et apaiser la circulation (modération de la vitesse) en favorisant les déplacements des piétons, des personnes à mobilités réduites et des cycles; aménager
- par un éclairage efficient, fonctionnel et adapté

Privilégier l'insertion d'une piste cyclable dans cette rue inscrite dans le schéma directeur cyclable métropolitain approuvé (itinéraire n°5)

Végétaliser les différents espaces par un aménagement pérenne induisant un minimum d'entretien en veillant à ce que le développement du système racinaire des végétaux n'impacte pas les cheminements prévus dans les aménagements futurs ;

Tenir compte de la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux aériens d'éclairage et de télécommunications encore existants effectués par Tours Métropole Val de Loire à l'extrémité ouest de la rue ;

Favoriser l'infiltration d'eaux pluviales, et privilégier des aménagements de type « noues » chaque fois que possible ;

Tenir compte des différents projets connexes publics et privés recensés le long de la rue de Suède, en particulier celui de la renaturation de la Petite Gironde porté par l'ANVAL ;

La concertation mise en œuvre, a permis de valider, auprès des habitants et des activités de la rue de Suède, les propositions de renaturation de la Petite Gironde et la requalification de la rue de Suède. Les questionnaires, les balades urbaines ont permis de concevoir un avant-projet qui répond aux préoccupations des habitants.

Ce projet sera affiné amélioré suite à cette concertation. Le Maitre d'Ouvrage fera en sorte de:

- Créer des lieux de pauses avec du mobilier (bancs, par exemple)
- Rechercher des emprises afin de faciliter les liaisons douces vers le Parc de la Cousinerie
- Pouvoir rejoindre le côté opposé à la piste cyclable
- Revoir la réglementation de la circulation en fonction du plan d'apaisement
- Faire un travail particulier pour la mise en accessibilité de l'espace public
- La réalisation du projet devra s'accompagner d'actions de communications à destination des publics concernés (habitants, commerces, activités...)

## ANNEXE

### Annexe : Arrêté concertation 2024/09



Département d'Indre et Loire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-243700754-20240220-A202409-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/02/2024

Publication : 29/02/2024



#### ARRÊTÉ N° 2024/ 09

**Objet :** Aménagement de la rue de Suède sur la commune de Tours – Définition des objectifs et des modalités de la concertation publique

Le Président de Tours Métropole Val de Loire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 103-2 (3°), L.103-3, R 103-1 et l'article R103-2,

Vu l'élection en date du 17 mars 2023 de Monsieur Frédéric AUGIS en qualité de président de la Métropole,

Vu la délibération du 17 mars 2023 portant délégation d'attributions du Conseil métropolitain au Président et au Bureau,

Vu le projet d'aménagement de la rue de Suède sur la commune de Tours,

#### CONSIDÉRANT

Que dans le cadre de sa politique globale d'aménagement de l'espace public et du développement des mobilités douces, il convient de :

- Sécuriser la rue de Suède par des aménagements adaptés aux contraintes et usages du site (notamment poids lourds) et apaiser la circulation (modération de la vitesse) en favorisant les déplacements des piétons, des personnes à mobilités réduites et des cycles;
- De ce fait, privilégier, selon les préconisations du référentiel du schéma directeur cyclable métropolitain approuvé, l'insertion d'une piste cyclable dans cette rue inscrite dans ce schéma (itinéraire n°5) ;
- Aménager et sécuriser les carrefours pour faciliter et sécuriser les traversées ;
- Végétaliser les différents espaces par un aménagement pérenne induisant un minimum d'entretien en veillant à ce que le développement du système racinaire des végétaux n'impacte pas les cheminements prévus dans les aménagements futurs ;
- Tenir compte de la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux aériens d'éclairage et de télécommunications encore existants effectués par Tours Métropole Val de Loire à l'extrémité ouest de la rue ;
- Favoriser l'infiltration d'eaux pluviales, et privilégier des aménagements de type « noues » chaque fois que possible ;
- Sécuriser les usages de cette rue et des carrefours par un éclairage efficient, fonctionnel et adapté ; veiller à la prise en compte de la norme NF EN 13 201 (révision 2015) relative

à la méthode française de sélection des classes d'éclairage, ainsi que l'application de l'arrêté du 27 décembre 2018 et arrêtés modificatifs relatifs à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses ; prévoir une étude d'éclairage visant à conditionner le dimensionnement des installations d'éclairage public.

- Tenir compte des différents projets connexes publics et privés recensés le long de la rue de Suède, en particulier celui de la renaturation de la Petite Gironde porté par l'ANVAL ;

Considérant, qu'il convient de lancer un processus de communication et d'échange par une concertation spécifique dans le cadre de ce projet et ce conformément à l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme.

Que ce projet sera affiné ou amélioré suite à cette concertation.

## **ARRÊTE :**

### **ARTICLE 1ER : LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION**

Il s'agit d'ouvrir ce projet à la concertation préalable afin de présenter les enjeux et de concerter sur les orientations d'aménagement en partenariat avec les habitants, les différents acteurs et usagers du secteur, les associations locales et autres personnes concernées.

A ce titre, les objectifs de cette concertation sont de :

- Donner l'accès à l'information conformément à la réglementation en vigueur,
- Requérir l'avis des riverains et de l'ensemble des acteurs du secteur sur les principes d'aménagement présentés ;
- Faire évoluer les premières études du projet dans ses orientations par l'expression des attentes, des idées et des points de vue afin de favoriser l'appropriation du projet par l'ensemble des acteurs,

### **ARTICLE 2 : PÉRIMÈTRE DU PROJET**

Le périmètre couvre la rue de Suède dans sa totalité ainsi que les amorces des rues adjacentes, sur la commune de Tours.

### **ARTICLE 3 : LES MODALITÉS DE CONCERTATION**

Les modalités de la concertation avec le public seront les suivantes:

1/ Un dossier de présentation du projet, sera mis en ligne sur le site de la Métropole. Il sera également mis à disposition du public au siège de la Métropole ainsi qu'à la Mairie annexe de Saint Symphorien, 1 Esplanade François Mitterrand 37000 TOURS, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

2/ Le public pourra exprimer et faire connaître ses observations tout au long de la concertation :

- Sur registre mis à disposition sur les lieux de consultation,
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : [projet-rue-de-suede@tours-metropole.fr](mailto:projet-rue-de-suede@tours-metropole.fr),

- Par courrier postal à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de Tours Métropole Val de Loire  
**CONCERTATION – Requalification RUE DE SUEDE**  
60 avenue Marcel Dassault – CS 30651  
37206 TOURS CEDEX 3

#### **ARTICLE 4 : DURÉE DE LA CONCERTATION**

La concertation sera effective pendant la période du 5 mars au 2 avril 2024.

Elle fera l'objet d'un bilan qui sera dressé à l'issue de cette période.

#### **ARTICLE 5 : PUBLICITE**

Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés et ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet,
- Monsieur le Maire de Tours

Il fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de Tours Métropole Val de Loire <https://www.tours-metropole.fr/>.

#### **ARTICLE 6 : RECOURS**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux formé auprès du Président de Tours Métropole Val de Loire ou d'un recours contentieux dans un délai de 2 mois à compter de l'exécution des mesures de publicité, devant le Tribunal Administratif d'Orléans - 28, rue de la Bretonnerie - 45057 Orléans Cedex 1 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.

#### **ARTICLE 7 : EXECUTION**

Monsieur le Directeur Général des Services de Tours Métropole Val de Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 20 FEV. 2024

Le Vice-Président

  
Laurent RAYMOND

